



École Saint-Clément-Est

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Conseil d'établissement 2015-2016

LE LUNDI 14 décembre 2015

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS-VERBAL

	Nom	Présent	Absent
Président	Étienne Pigeon	X	
Vice-président	Kim-Anh Tran	X	
Trésorier	Chantal Cassis	X	
Secrétaire	Michèle-E. Hogue	X	
Membres parents	Diane Pemberton-Smith	X	
	Gabrielle Pinkstone	X	
Membres communauté	Daniela Cheaib	X	
	Yves Pigeon	X	
Membres professeurs	Daphney Belfond		X
	Annie-Claude Desroches	X	
	Jocelyne Legault	X	
	Diane Pitre (Service de garde)	X	
	Janine Préfontaine	X	
	Diane Rousseau	X	
Directrice (ex-officio)	Isabelle Boivin	X	
Directeur adjoint(ex-officio)	Guillaume Smith-Desbiens	X	

Présidente et secrétaire de l'assemblée

Étienne Pigeon préside l'assemblée et Michèle-E. Hogue agit à titre de secrétaire.

1. **Prise des présences et vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. **Période de questions du public**

Deux membres du public sont présents.

Mme Lynda Tremblay, professeur de piano depuis 15 ans à l'école Saint-Clément. Madame Tremblay demande, dans l'intérêt des familles de SCE et afin d'honorer le don de la Fondation Saint-Clément qui avait fourni le piano pour ses cours, que la direction de l'école puisse reconsidérer les termes du bail du local de musique pour permettre la continuation des cours de piano de Mme Tremblay et ainsi, contribuer à la diversification de l'offre des activités parascolaires.

Mme Tremblay ne s'oppose pas à une augmentation du loyer, cependant, elle demande à ce que les termes soient valides pour une durée prolongée et à ce que le taux soit révisé afin que les coûts soient raisonnables et compétitifs pour les familles.

Un membre demande si l'organisation externe qui offre les services parascolaires paie un loyer et sinon, pourquoi l'activité « piano » doit en payer. Mme Boivin doit nous revenir sur ce point.

2- M. Keith Young.

M. Young questionne les subventions octroyées par le gouvernement et annoncées dans les journaux.

En effet, 8 millions de dollars ont été annoncés pour l'ouverture de 8 classes et un gymnases à Saint-Clément Ouest. La demande a été déposée par la CSMB en 2012. Monsieur Young se demande pourquoi seulement SCO a reçu les fonds.

Mme Boivin explique que la demande originale était pour une nouvelle école, mais comme il n'y a pas de terrain disponible, le projet en devient plutôt un d'agrandissement de l'école actuelle. Elle ajoute que les territoires seront éventuellement revus.

M. Young espère que la révision des territoires se traduira par une réduction du nombre d'élèves à Saint-Clément-Est.

Mme Boivin confirme que notre école est en attente de l'argent pour la rénovation des blocs sanitaires. Les travaux devraient commencer le 26 juin 2016.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 12- Service de garde

Le point 6.3 est retiré, n'ayant pas de changements.

Sur proposition de Gabriel Pinkstone appuyée par Diane Rousseau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

4. **Adoption des pv des rencontres du 21 septembre et du 2 novembre 2015**

Sur proposition de Chantal Cassis appuyée par Gabriel Pinkstone, il est unanimement résolu d'adopter les procès verbaux.

5. **Suivis aux procès-verbaux**

- **Fermeture de la rue Jasper.** Le président du CÉ demande si la rue peut être fermée de façon permanente afin de permettre un agrandissement éventuel de la cour d'école. Madame Boivin rencontrera le directeur général de la CSMB à ce sujet ce mercredi. Selon un membre du CÉ, il semblerait que cette demande existe depuis 18 ans. Madame Boivin nous dit qu'elle nous donnera des nouvelles de cette rencontre.

Le projet d'utilisation du sous-sol de l'église a été abandonné par la CSMB dû à un manque d'argent (compressions budgétaires du Ministère). Madame Boivin espère que la CSMB pourra accorder des sommes afin de modifier la clôture dans le but de fermer la rue, en excluant le terrain de l'église, s'il le faut, à défaut d'une entente avec la Fabrique. Elle ne connaît pas les sommes nécessaires pour la réfection des clôtures afin de réaliser ce projet. Il est mentionné qu'une levée de fonds pourrait être organisée.

- **La lettre au ministre** de l'éducation a été envoyée.

- Le document des **responsabilités du CÉ** a été envoyé aux membres du CÉ.

-Un membre demande si on peut modifier la structure afin que les enfants puissent être inscrits à des activités parascolaires sans être inscrits au service de garde.

6. **Rapport des représentants des comités bénévoles**

6.1 **CRPRN**

Diane Pemberton-Smith demande à la direction d'envoyer un courriel aux parents en son nom et celui de Michèle Hogue, afin de les remercier de leur participation, lors de l'assemblée générale, aux élections des membres parents du CÉ ainsi que des délégués et substitut au CRPRN. Dans ce courriel, elles inviteront aussi les parents à consulter le portail des comités de la CSMB afin de mieux connaître le rôle des conseils et comités (CRPRN, CCP et conseil des commissaires) et des différentes activités organisées.

6.2 **Comité des parents**

- Retour sur la vaccination

La vaccination a été un succès et que tous les élèves (sauf 1) ont bien réagis. Prochaine date à confirmer pour le rappel de l'hépatite A et B qui aura lieu en mai.

- Intérim direction-adjointe

Monsieur Smith-Desbiens sera en congé de paternité en janvier et février. Nous ne savons pas encore qui sera la personne qui le remplacera. Un communiqué annonçant le nom de cette personne devait être envoyé avant les vacances de Noël. Monsieur Smith-Desbiens demeurera en contact avec cette personne pour la guider dans les diverses activités concernant le comité de parents.

- La guignolée

Le *NDG Food Bank* viendra récupérer les dons en nourriture le jeudi 17 décembre à 13h30. Heather McCoy est en charge de ce sous-comité et à besoin de bénévoles pour aider le matin du 17. Francine, Geneviève, Sonia, Rima et Brigitte Goulet se sont offertes pour aider. Les membres du CÉ sont invités à apporter des boîtes et de les remettre à Mme Thuy ou à madame Pitre qui les remettrons aux enfants afin qu'ils les décoorent.

- Kiosque de fruits

Le comité est à la recherche d'une personne qui prendra la relève l'an prochain et qui, cette année, pourra accompagner Heather dans toutes les démarches liés à l'organisation et la recherches de commanditaires. Il est proposé de former une équipe considérant l'énorme tâche. À partir de cette année, Saint-Clément Ouest et Est ne feront plus équipe ensemble. Nous allons devoir trouver nos propres commanditaires. Un appel est lancé à ceux qui connaîtraient des commanditaires potentiels. La prochaine rencontre du comité sera principalement axée sur l'organisation du kiosque de fruits.

- Comité nouvelle école - nouveau Logo

Les parents souhaitent s'impliquer dans la création de la nouvelle image de l'école incluant le logo. Selon monsieur Smith-Desbiens, vu les moyens de pression, cela semble assez difficile de mettre sur pied un comité mixte, parents et enseignants. C'est la raison pour laquelle les travaux se poursuivront de manière parallèle.

Il est aussi demandé si la question du logo est réglée. Madame Boivin explique que l'équipe école souhaite que le personnage « Clémentin » fasse partie du logo. Pour le reste, aucune décision n'a été prise. Il faudra attendre la suite des travaux du projet éducatif pour que la ligne directrice inspire le choix d'autres éléments qui accompagneront le Clémentin dans le logo. Il est demandé que pour le reste du processus, les parents soient impliqués.

- Infolettre - journal de l'école par courriel

Le comité est à la recherche de parents qui voudraient s'impliquer dans la préparation d'un communiqué annonçant les activités à venir. Le comité souhaiterait qu'une Infolettre soit envoyée tous les mois. L'Académie le fait et leur formule fonctionne très bien. Le même modèle pourrait être utilisé à Saint-Clément-Est.

- La **prochaine rencontre** du comité aura lieu le 13 janvier 2016 à 8h30

6.3 Comité cour d'école

Il n'y a pas de discussions sur ce sujet.

6.4 Fondation St-Clément et projet de lettre

Une lettre pour stimuler la collecte de la Fondation (signée par le président et la directrice) a été envoyée aux parents de l'école. Des enveloppes de dons seront aussi distribuées au retour du congé de Noël. L'objectif de 55 000\$ est loin d'être atteint (cumul de 12 000 \$). Le taux de participation est estimé à 9%.

Un membre demande des précisions sur l'utilisation des iPad pour les maternelles. Pour l'instant les iPad ne sont pas utilisés au préscolaire. Un plan d'utilisation sera présenté aux enseignants éventuellement.

7. Projet éducatif

Un membre demande à la direction quel est son rôle ainsi que l'échéancier prévu.

Madame Boivin explique que, en cohérence avec ce qui est prévu dans la loi et en lien avec une formation qu'elle a suivie (animée par Julie Grenier de la CSMB), le rôle de la direction est de coordonner la consultation des différents groupes : enseignants, service de garde, parents et membres du CÉ, ainsi que d'organiser la collecte des données. Les parents du CÉ peuvent ensuite procéder à l'analyse des données et, avec l'aide de la direction, rédiger les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Un sondage, suggéré par la CSMB, a été lancé par la direction de l'école. Un membre précise que le sondage a été envoyé sans consultation auprès du CÉ et qu'il aurait été souhaitable que le courriel définisse ce qu'est un projet éducatif. Madame Boivin propose de tenir une deuxième rencontre de discussion le 11 janvier en soirée. Des membres du CÉ demandent d'obtenir les questions qui seront présentées. Comme Madame Boivin communiquera avec les parents demain pour les inviter à un nouvel audit, le courriel sera plus explicite. Un membre propose d'utiliser le texte qui se retrouve sur le site Internet et de l'inclure à l'envoi aux parents.

Madame Boivin précise que les enseignants peuvent être présents aux audits et que les parents ne peuvent participer deux fois. Elle précise aussi que les résultats du sondage seront remis, de façon intégrale, aux membres du CÉ.

L'audit qui a eu lieu cet après-midi a réuni 6 parents. On demande également de recevoir un tableau (flow chart) où sera précisée la séquence des des travaux du projet éducatif. Madame Boivin mentionne qu'elle le préparera pour la semaine prochaine.

Toujours au sujet de l'audit, Madame Boivin propose, au besoin, d'organiser deux ou trois groupes, le même soir, où les membres du CÉ qui ont participé à l'audit aujourd'hui pourraient animer un des groupes. Madame Boivin doit vérifier la disponibilité de Julie Grenier, responsable de la formation pour la réalisation du projet éducatif à la CSMB. Cette dernière pourrait présenter les étapes du déroulement de l'audit aux « animateurs » qui ensuite seraient responsables d'animer l'audit à leur tour aux deux ou trois groupes formés.

La question du logo de l'école revient et Madame Boivin précise qu'aucune décision n'est prise à ce moment.

Un membre demande à la direction s'il y aura formation d'un sous-comité du CÉ pour travailler le projet éducatif. Madame Boivin nous dit que l'intention de la direction est effectivement de travailler ensemble mais que vu les circonstances – conditions de grève – elle ne peut le confirmer. Le syndicat a choisi de ne pas faire partie de comités officiels mise à part le CPEE, le CÉ et le EHDAA.

La volonté des enseignants membres du CÉ est d'être solidaires, ils vérifieront s'ils peuvent participer à un sous-comité.

Le président contactera les membres parents afin de former un sous-comité.

8. **Reddition de comptes générale et bilan annuel détaillé 2014-2015** (selon le canevas de la CSMB)

Le nombre d'élèves inscrit sur le document correspond à l'Est et à l'Ouest. Le nombre d'élèves pour l'Est est de 673.

Madame Boivin présente le document qui clos l'année scolaire 2014-15. Elle explique les différents codes pour les non-initiés (10 : en grande difficulté dans les matières de base. 12 : difficulté comportementale grave. 50 : autiste. 33 : dyspraxie. 99 : à l'étude pour un code 33).

Madame Boivin explique que, malgré que la maîtrise du français demeure une préoccupation, cette zone de vulnérabilité n'est plus prioritaire. En regard de toutes les analyses, la capacité à « résoudre » des problèmes en mathématique le devient. Un deuxième élément prioritaire est d'augmenter le sentiment d'empathie chez les enfants. Le questionnaire SÉVI sera administré au printemps afin d'avoir les données des élèves avant leur départ pour l'Académie. L'analyse des résultats sera présentée l'automne prochain. Madame Boivin prévoit une légère amélioration. Un membre indique qu'il aurait été préférable d'avoir en mains le plan de réussite 2014-15 avant d'approuver le nouveau.

Le poste budgétaire « École et milieu en santé » est retiré. Madame Boivin explique que cette allocation est allouée au 3^e cycle. Seulement l'Académie en bénéficie.

Il n'y a pas d'activités intégrées dû aux moyens de pression. Suite à la question d'un membre sur le retrait des journées de la culture et activités intégrées retirées du calendrier scolaire alors que dans d'autres écoles elles sont maintenues, nous sommes informés que c'est par solidarité avec la majorité des enseignants que l'école a pris la décision de ne pas avoir d'activités intégrés. La ligne directrice du syndicat était de ne pas dépasser 35 heures semaine. Plusieurs enseignants dépassent ce nombre par amour de leur travail et des enfants. Un membre enseignant ajoute qu'elle donne tout son cœur et son âme pour les petits et que le but n'est pas de boycotter les parents.

Le bilan annuel 2014-15 (canevas de la CSMB) présenté concerne Saint-Clément Est et Ouest. Tout était partagé 60 % - 40 %, même le déficit. 35 808 \$ a été utilisé par l'Est pour la cours d'école.

Compressions imprévues de 78 000\$ pour le service de garde, il a été impossible de combler le déficit de 23 915 \$. Par contre, la direction a été en mesure de réduire le déficit de 3 496 \$. Les dépenses ont été faites au minimum, selon les besoins prévus.

Le CÉ souligne que la différence entre le budget réel et ajusté est énorme.

Fonds 1 : On demande des explications quant au dépassement de coûts importants cf. les activités intégrées. Madame Boivin dit que cela s'explique par des dépassements de coûts entre les prévisions à la réservation et les coûts réels. Les documents prévisionnels et les factures seront comparés afin de mieux comprendre. Elle dit qu'il y a aura désormais un suivi plus étroit de ce dossier.

Fonds 2 : Un membre demande si des séchoirs à main pourrait être achetés afin d'éviter l'achat de papier. Madame Boivin explique que ces machines coûtent très cher et que notre marge de manœuvre financière est très mince.

Fonds 3. Pas de questions.

Fonds 4. Dépassement de coût de 2 000 \$ à deux endroits. Madame Boivin explique que l'équipe école fait le choix de ne pas lésiner lorsqu'on a besoin de faire des rencontres pour des enfants en difficulté.

Fonds 5. 12 000\$ de la Fondation.

Avant d'approuver, le CÉ s'assure que Madame Boivin nous reviendra avec les réponses aux questions relativement aux activités intégrées.

Résolution : Proposé par Janine Préfontaine. Appuyé par Kim-Anh Tran.

9. **Budget révisé 2015-2016** (adopté)

Madame Boivin présente le sommaire des allocations.

Le CÉ s'interroge sur le poste des salaires des enseignants lors de la grève. Les salaires des enseignants ont été payés mais les services n'ont pas été rendus.

À la demande de la CSMB, un montant de 32 911 \$ a dû être retranché du budget 2015-2016. Pour y arriver, les Fonds 1 (fonctionnement), 4 (allocations particulières) et 5 (salaires administratifs) ont été affectés. Le Fonds 3 (service de garde) ne peut plus être utilisé pour compenser les coûts des différents services de l'école. Ainsi, une réorganisation des tâches administratives s'est imposée. Le poste de technicien en documentation a été aboli, le poste d'agent de bureau est passé de 20 heures à 10 heures par semaine.

De façon plus précise, un montant de près de 3 000 \$ a été retranché dans le Fonds 1 et concerne des récompenses et réceptions pour les élèves et les employés comme par exemples des structures gonflables pour la fête de fin d'année.

Madame Boivin prévoit combler ce déficit de 23 915 \$ en cinq ans.

Soutien linguistique : Madame Boivin ne connaît pas le montant que nous recevrons pour l'instant.

Le CÉ souligne qu'il manque des données pour le budget 2015-2016. Madame Boivin explique que nous en attendons certaines allocations, mais que le budget est équilibré et que si nous obtenons plus d'argent nous le dépenserons sans changer la nature en termes d'utilisation des montants. Elle nous informera lors de l'obtention des fonds attendus.

Firme de suppléance : l'école fera partie d'un projet pilote à partir de février (les services de la firme actuelle seront interrompus) pour que les enseignants puissent, via internet, trouver un remplaçant. La CSMB assumera les frais associés à la plateforme. Le montant prévu pour la firme sera évidemment réduit.

Résolution proposée par : Janine Préfontaine. Appuyée par Gabriel Pinkstone.

10. **Service de garde**

Un membre souligne la congestion engendrée par les nouvelles mesures de sécurité. Madame Diane dit que cela devrait s'améliorer en faisant sortir les élèves inscrits à l'aide aux devoirs et ceux du parascolaire par la rue Beverly. Elle ajoute que la sécurité est mieux assurée. Il est demandé de communiquer cette explication aux parents.

11. **Informations de la direction**

Reporté.

12. **Plan d'action contre l'Intimidation**

Reporté.

13. **Questions diverses**

Prochaine rencontre : lundi 11 janvier, à 18h30, au salon du personnel

Levée de l'assemblée, proposée par Diane Pemberton-Smith, appuyé par Michèle-E. Hogue, à 22h.

Annexe I

Suivis au procès-verbal

- Mme Boivin doit présenter les termes du bail des organisations externes (eg. parascolaires) qui utilisent les locaux de l'école et dont les services sont payés par les parents.
- Mme Boivin doit présenter au CÉ les règlements concernant les baux de location proposés par la CSMB.
- Rue Jasper. La direction doit présenter un suivi.
- Précisions sur les activités intégrées (retirées du calendrier) et les mécanismes de calcul pour expliquer les dépassements de coûts.
- Une communication doit être envoyée concernant la nouvelle procédure au service de garde quant à la « récupération » des enfants.